LETTRE de la Municipalité d'Avignon à Messieurs les Commissaires de l'Assemblée Nationale, actuellement à Nîmes, au sujet de l'inexécution faite par la ville de Carpentras du pacte fédératif souscrit entre cette Ville, & la majorité des Communes du ci-devant Comtat.

AVIGNON, le 15 Mars 1791.

MESSIEURS,

D'APRÈS les vérifications que vous avez déjà faites, vous avez dû reconnoître que les troubles excités dans le ci-devant Comtat, & le rassemblement d'une horde de fanatiques à Jalés, étoient l'ouvrage de la même main. Vous devez être bien convaincus que tous ces mouvemens, dirigés par les ennemis publics, n'avoient d'autre

objet que d'allumer la premiere étincelle de la guerre civile, & favoriſer le projet toujours renaiſſant d'une contre-révolution, que la vigilance du patriotiſme déjoue ſans ceſſe. Les renſeignemens qui vous ont été remis à Loriol concernant l'arreſtation du nommé Thierry, ne doivent vous laiſſer aucun doute ſur les liaiſons qui exiſtoient entre Jalés & Carpentras.

Votre préſence dans le Département du Gard contient les factieux, dont elle va dévoiler la conduite & les projets criminels. Mais tandis que vous les forcez au ſilence, ils ſe replient dans notre contrée, où ils s'imaginent que vous ne pourrez les troubler. Tout ce qui peut attiſer la guerre civile la plus cruelle, tout ce qui peut aigrir des voiſins les uns contre les autres, eſt mis en uſage dans ce moment, pour égarer le peuple.

C'eſt dans nos contrées que dès le commencement de la révolution, les ennemis publics ont voulu allumer le premier feu des diviſions inteſtines, qu'ils eſpéroient pouvoir propager dans tout l'empire. Le courage des Avignonais a rompu la chaîne de ce complot affreux: leur conſtante vigilance a toujours empêché & empêchera encore qu'on ne puiſſe la renouer.



Lorſque toutes les communes du ci-devant Comtat ont déclaré vouloir ſe réunir, comme nous, à l'Empire Français, nous avons penſé que pour ôter aux ennemis publics leur derniere reſſource, nous devions ſortir de l'anarchie, où nous ſommes malheureuſement plongés, & établir parmi nous les loix de la Conſtitution françaiſe, que nous avons adoptée. Nous avons convoqué à cet effet une aſſemblée générale, qui a eu lieu dans nos murs le 7 du mois dernier. Elle étoit compoſée de la majorité en population. Mais la ville de Carpentras non-ſeulement a refuſé, ſous les prétextes les plus abſurdes & les plus ſuſpects, d'envoyer des députés à cette aſſemblée; elle a encore entraîné dans ſon refus beaucoup de Communes du haut Comtat, ſur leſquelles elle n'a que trop d'influence; & s'eſt ſervie pour y parvenir de moyens que la loyauté réprouve.

Nous prenons la liberté, MESSIEURS, de joindre à notre lettre un exemplaire des conventions qui ont été ſouſcrites. Nous eſpérons que vous voudrez bien donner à cet acte un inſtant d'attention; & nous ſommes perſuadés que vous rendrez juſtice aux ſentimens qui nous l'ont dicté.

Au moment où tout nous prefcrivoit un coup de vigueur, feul capable de ramener à la raifon le peuple égaré de Carpentras, des Députés de la fociété des amis de la conftitution de Valence, conduits par un zele vraiment patriotique, ont épuifé, pendant près de dix jours, tout ce que la prudence & la patience peuvent infpirer. L'un d'eux, M. Corbeau, a même expofé fes jours au milieu d'un peuple furieux. Enfin ils font parvenus à faire entendre aux Carpentraffiens que leur intérêt étoit d'adhérer purement & fimplement à l'acte foufcrit à Avignon, par lequel il étoit convenu de s'organifer, conformément aux Décrets de l'Affemblée Nationale ; & cette adhéfion pure & fimple a été faite par acte du 24 du mois dernier.

Daignez, MESSIEURS, jeter un coup d'œil fur le rapport que ces Députés ont fait à la fociété qui les a commis : il eft intéreffant pour éclairer votre religion, & vous donner des lumieres pour parvenir à la découverte des vérités que vous devez bientôt publier pour la tranquillité de la patrie & le maintien de la Conftitution.

La Société patriotique de Valence s'eft réjouie du fuccès que fes Députés avoient

obtenu. Elle a cru, avec quelque fondement, que l'union de Carpentras avec nous avoit rompu la chaîne du complot de Jalés; & que la nouvelle de cette union étoit une des caufes de la difperfion des chefs de ce complot. Elle croyoit à la fincérité de la réunion des Carpentraffiens. Pour nous, MESSIEURS, qui connoiffons l'efprit qui dirige ce peuple, nous en avons jugé bien différemment; & nous avons fufpendu notre opinion fur la bonne foi de Carpentras, jufqu'à l'exécution de l'acte que cette Commune a foufcrit. Notre méfiance n'étoit malheureufement que trop fondée.

Le premier article de l'union étoit la nomination des Électeurs, qui devoient former les divers établiffemens qui font la bafe de notre fublime Conftitution.

Les Commiffaires nommés tant par notre Commune que par les autres, pour la tenue des affemblées primaires, ont été grievement infultés dans toutes les Communes où Carpentras a toujours eu de l'influence. Prefque tous ont vu leurs jours expofés par la fureur d'une populace que des émiffaires de Carpentras ameutoient prefqu'en même tems dans toutes les

Communes. Cette ville n'a pas voulu nommer d'Électeurs : à ſon exemple, à ſon invitation [1] les Communes du haut Comtat ont également refuſé d'en nommer. Ainſi toutes ces Communes ne veulent pas exécuter un acte qu'elles ont ſouſcrit ſolennellement. Il n'eſt exécuté que par les premieres Communes qui l'ont contracté, qui néanmoins forment la majorité en population. Ainſi, tandis que nous voulons ſortir de l'anarchie, la ville de Carpentras, après nous avoir amuſé près de trois ſemaines, par une union ſimulée, cherche à nous y replonger. [2]

---

[1] Cette invitation & l'envoi des émiſſaires ſont l'ouvrage d'une aſſociation fanatique & tumultueuſe, raſſemblée *aux Dominicains* de Carpentras, qui a l'audace de prendre le titre de *Société des amis de la Conſtitution, ſéante aux Jacobins de Carpentras.* Il eſt bon de remarquer que, dans nos contrées, les enfans de St. Dominique ne ſont pas appelés *Jacobins*, comme à Paris, mais *Dominicains.* L'arrêté incendiaire de ces ennemis de la Conſtitution eſt à la ſuite de cette lettre, n°. 1.

[2] Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que la ville de Carpentras, qui ſeule par ſes intrigues, ſes manœuvres, ſes menſonges & ſes calomnies contre Avignon, a empêché la nomination des Électeurs dans le haut Comtat, a eu l'audace d'écrire aux Commiſſaires Avignonais & Comtadins, qui avoient Carpentras dans leur arrondiſſement, que c'étoit le haut Comtat qui avoit détourné le peuple de Carpentras de ſe rendre aux élections. Voyez cette lettre, aux pieces juſtificatives, n°. 2. Il eſt bon d'obſerver que cette lettre

Nous apprenons en même tems de toutes parts que la ville de Carpentras fait toujours clandeſtinement des proviſions d'armes. On a ſaiſi dernierement deux canons, qu'elle avoit fait acheter ſecrétement à Marſeille, du capitaine d'une félouque étrangere ; & le Directoire du Département des Bouches du Rhône nous a fait paſſer le procès-verbal de cette capture. [3]

Toutes les Communes du haut Comtat ſe coaliſent avec Carpentras ; & ſous prétexte de former une union, comme s'il n'en exiſtoit pas une qu'elles ne craignent pas de violer, elles réuniſſent publiquement leurs forces

---

eſt antidatée, qu'elle n'a pas été écrite le 13, comme le porte ſa date, mais le 14. Elle a été remiſe à un Gendarme national à 9 heures du matin, & rendue par celui-ci à 10 heures. Les Commiſſaires, à qui cette antidate a paru cacher quelque mauvais deſſein, l'ont faite conſtater par la ſignature du Gendarme. Au reſte cette lettre, poſtérieure à l'arrêté du ſoi-diſant club de Carpentras, eſt une nouvelle preuve de l'eſprit de menſonge qui dirige l'adminiſtration Carpentraſſienne.

[3] La ville de Carpentras a fait venir d'un autre côté par des voies obliques, du cuivre & autres matieres pour fondre des canons, & on y travaille dans ce moment. Il eſt donc conſtant que la ville de Carpentras a trompé les Députés de Valence & la France entiere en adhérant au pacte fédératif. Cette adhéſion eſt un crime de plus : elle n'a eu d'autre objet que de pouvoir s'occuper de projets hoſtiles & de contre-révolution.

contre Avignon & les autres Communes patriotes du ci-devant Comtat. [4]

Ces mouvemens ſont inſpirés par des hommes connus de toute la France, & qui depuis long-tems oſent afficher ouvertement leur haine contre la Conſtitution, & leurs efforts pour la détruire. La patrie de l'un d'eux [5] eſt le foyer d'où partent toutes les inſtructions.

Ainſi la guerre civile va bientôt enſanglanter nos contrées; & de là ce torrent va ravager tout l'Empire. Les ennemis publics la deſirent, & ſoufflent le feu qui doit l'allumer aux quatre coins de la France: elle eſt néceſſaire, ſans doute, pour favoriſer les projets d'invaſion, qu'ils trament d'un autre côté.

Juſqu'ici, MESSIEURS, nous avons été aſſez heureux pour ſervir utilement la cauſe de la liberté françaiſe. Nous avons verſé notre ſang pour la Conſtitution : tous nos

---

[4] Il a dû ſe tenir à cet effet une aſſemblée à Ste. Cécile, préſidée par l'italien Beni, Evêque de Carpentras, qui doit donner ſa bénédiction paſtorale aux croiſés enrôlés ſous l'étendart du fanatiſme. Au ſurplus, voyez encore à ce ſujet l'arrêté du ſoi-diſant club de Carpentras. Piece juſtificative, n°. 1.

[5] Valréas, patrie de l'abbé Maury. Cette petite Commune eſt actuellement le refuge d'une infinité de chevaliers de St. Louis, chevaliers de Malte, & autres ariſtocrates, qui certainement ne ſont pas là ſans mauvais deſſeins.

citoyens ſont prêts à le verſer encore; & avant que les ennemis de la patrie prennent de nouvelles forces, ils ſe préparent à les attaquer: ils auront certainement la gloire de les vaincre & de les diſſiper.

Mais pouvez-vous être indifférens, Messieurs, ſur ce qui ſe paſſe dans nos contrées? La France entiere y eſt intéreſſée, & lorſque nous allons expoſer généreuſement notre vie & nos fortunes, pour la garantir des horreurs d'une guerre civile, pouvons-nous douter que vous n'accouriez avec empreſſement auprès de nous, pour voir l'état des choſes? Nous vous en conjurons au nom de la patrie; & nous vous certifions qu'il eſt eſſentiel, pour le maintien de la Conſtitution, que vous ayez la bonté de paſſer quelques inſtans dans nos murs.

Nous ſommes avec la conſidération la plus reſpectueuſe,

Messieurs,

Vos très-humbles ſerviteurs.

Les Maire & Officiers Municipaux d'Avignon, ſignés. Richard, Maire. Amiel, Gluais, Niel, Bernard, Coulet, Ferrier, Gerard, Officiers municipaux.

PIECES JUSTIFICATIVES.

N°. 1.

Extrait des Regiſtres de la Société des Amis de la Conſtitution, ſéante aux Jacobins de Carpentras.

SÉance du 13 Mars 1791, & l'an ſecond de la liberté Françoiſe; d'après le projet du comité militaire de la garde-nationale de ladite ville, il a été unanimement délibéré d'envoyer des Députés dans les Communautés du Comtat, pour leur apprendre que les Aſſemblées primaires des Electeurs à nommer au ſujet de la fédération d'Avignon, n'ont pas eu lieu dans cette ville, & de leur offrir & demander du ſecours en cas d'attaque.

ESCOFFIER, prêtre, Préſident; CARIAS fils, Secrétaire; DURET, Secrétaire: *ainſi ſigné à l'original.*

N°. 2.

COPIE de la Lettre de la Municipalité de Carpentras aux Commissaires Avignonais & Comtadins, députés pour la tenue des Assemblées primaires.

A Carpentras, ce 13 Mars 1791.

Au-dessous est écrit : Remis le 14 à 10 heures du matin, par le Gendarme national, soussigné. Signé, MONTAGARD.

MESSIEURS,

Nous n'avons rien négligé pour engager nos Citoyens actifs à se réunir en assemblée pour le choix des Electeurs. La lecture des instructions en date du 2 du courant, données par la ville d'Avignon, a été faite au prône Dimanche dernier. La convocation a été ordonnée par affixion dans la semaine, & par publication répétée deux fois cejourd'hui ; mais ils n'ont pas répondu à nos desirs.

L'arrestation du cuivre appartenant à un chaudronnier de cette ville, faite avant-hier à l'Isle, nous auroit paru une raison de leur refus, si par les soins de M. Rose cette matiere n'avoit été rendue au propriétaire [1].

---

[1] Ce cuivre n'avoit été arrêté, que parce qu'on le soupçonnoit destiné à fondre des canons. Les Carpentrassiens connoissant le desir des Avignonais pour parvenir à l'organisation qui doit faire cesser l'anarchie, annoncerent qu'ils ne nommeroient pas d'Électeurs, si le cuivre n'étoit pas rendu. Il a été relâché, & les Électeurs n'ont pas été

Nous ſoupçonnons que ce qui a empêché notre peuple de ſe rendre à notre invitation, c'eſt qu'il a été informé qu'un grand nombre de Communes du Comtat n'a pas voulu ſuivre notre exemple, & refuſe d'adhérer au pacte fédératif.

Nous avons tout lieu de croire que, ſi vous parveniez à gagner ces Communes par tous les moyens de confiance & de conciliation qui ſont à votre pouvoir, nos Citoyens ne ſe feroient aucune peine de procéder à cette nomination [2].

Nous ſommes bien cordialement,

MESSIEURS,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs, les Maire & Officiers Municipaux, D'AUREL, Maire; DURAND, Officier Municip.; DAMIAN, Officier Municipal.

Eu au dos eſt écrit : A Meſſieurs, Meſſieurs DUPRAT & ROSE, Commiſſaires d'Avignon & de l'Etat Venaiſſin, à Aubignan.

---

nommés. C'eſt encore là une ruſe carpentraſſienne : on a tout lieu de ſoupçonner que le nommé Capel, chaudronnier, ſoi-diſant propriétaire du cuivre, n'étoit qu'un prête-nom : car dès l'inſtant que le cuivre parvint à Carpentras, on a eu des avis certains qu'il avoit été jeté en fonte, pour en faire deux canons.

[2] Quel perſifflage, après avoir envoyé la veille des émiſſaires dans tout le haut Comtat, pour détourner les Communes & faire inſulter les Commiſſaires Avignonais & Comtadins !

De l'Imprimerie de J. J. NIEL.